

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE 1, rue des Sept-Agaches, Grand-Place

CONDITIONS	PUBLICITE
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	15 francs
Trois mois	10 francs
Par sem. non-lim. et Extrang. port en sus	

ANNONCES	la ligne
Reclames	0,75
Chromes locaux	4,00
Echos	2,00
Gazette du Nord	6,00



Exemple à suivre

S'il est un axiome réputé infrangible c'est que l'Union fait la force ; il paraît qu'il n'en est rien puisque les socialistes sont en train de le démolir. Il est difficile, en effet, de trouver des hommes plus profondément divisés entre eux que ne le sont les prétendus « unifiés ». Lire le compte rendu des séances du Congrès qu'ils ont tenu récemment à Saint-Etienne et vous constaterez que ces gens ne s'entendent ni sur la doctrine, ni sur les personnes, ni sur la tactique. — Sur l'antipatriotisme, sur l'attitude à prendre, en période électorale, en face des radicaux, sur le régime auquel il convient de soumettre la petite propriété paysanne, nous voyons le Congrès se partager au moins en trois fractions : la montagne où trône Hervé, les girondins où pèrera Breton, et le marais où patage Jaurès. Et tout cela ne s'agit pas de thèses académiques ou de querelles de mots, ou de controverses sur des étiquettes, mais les discussions roulent sur des réalités tangibles et dégènerent souvent en cris de haine et en injures.

Et pourtant les progrès que cette faction révolutionnaire réalise en ce moment en France, sont incontestables : dans les dernières élections partielles, elle n'a pas enlevé moins de six sièges aux radicaux, et là où il ne sont par arrivés au succès, les socialistes ont vu le nombre de leurs partisans grossir dans de fortes proportions. Les élections qui ont eu lieu, dimanche dernier, à Moulins et à Boulogne-sur-Mer en sont une preuve nouvelle.

Au Parlement le parti socialiste possède une situation souvent prépondérante, il fait marcher au doigt les ministres, et dans ses centres ouvriers, il recrute des contingents de plus en plus nombreux, de plus en plus agités et menaçants. Comment expliquer ce phénomène, à première vue, déconcertant ? Voici : les divisions loint de nuire au parti socialiste lui sont au contraire favorables, si pas indispensables, pour sa propagande et son extension. Le Socialisme ne peut prospérer que dans la confusion et l'obscurité. Il vit de ses divisions, et les habiles meneurs de la Sociale loint de s'en effrayer les entretiennent en sourdine. C'est ainsi qu'ils peuvent aujourd'hui indéfiniment la fameuse charte socialiste, le fameux plan de la Cité nouvelle, et qu'ils parviennent à leurrer à droite et à gauche les esprits les plus opposés. Tandis que M. Hervé racole la clientèle des antipatriotes, M. Breton maintient le troupeau des bourgeois abusés. — Supposons un instant que ces deux augures tombent d'accord et arrêtent un programme commun, ce serait vraisemblablement la débâcle générale.

Toutefois les divisions qui déchirent le parti socialiste ne sauraient expliquer seules ses victoires et ses conquêtes : il est d'autres causes qui se résument, ce nous semble, dans une action militante, énergique et inlassable. Les socialistes « unifiés » n'attendent pas d'avoir cimenté entre-eux une union parfaite ni même un accord apparent, pour se jeter à corps perdu dans la lutte et la propagande. Qu'ils soient partisans de l'action directe ou de l'action politique, qu'ils préfèrent la révolution violente aux réformes sociales, qu'ils marchent sous la bannière de la C. G. T. ou qu'ils se traînent à la remorque de Jaurès, ils travaillent, ils agissent et leur action est prompte, persévérante et méthodique. Non seulement au Parlement ils s'agitent plus que tous les autres groupes réunis ; non seulement dans les Bourses du travail ils tiennent constamment leurs syndicats en haleine ; mais partout dans le pays, ils font une propagande incessante. Ils ne manquent aucune occasion, soit électorale, soit révolutionnaire, de prêcher leurs doctrines, de recruter des adhérents. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue et voilà l'exemple que nous ferions bien d'imiter ; nous catholiques ; l'action, de l'action, encore de l'action ; voilà le secret de la victoire.

Les circonstances exigent plus impérieusement que jamais : ces projets d'émancipation, ces fermentations de révolte qui se manifestent dans toutes les couches du prolétariat, ces grèves multiples et continues, ces coalitions de fonctionnaires et d'employés de l'Etat avec les syndicats ouvriers, tout fait entrevoir un état prochain de désordre et d'anarchie.

Le pouvoir central est en décadence, le parlementarisme est usé. Que sortira-t-il du chaos démocratique vers lequel nous nous acheminons ? Comment se conciliera la nouvelle puissance syndicaliste avec celle de l'autorité nécessaire au maintien général de l'ordre et à l'unité de la nation ? Quel sera le principe supérieur d'ordre ? Comment se réconcilient les pouvoirs publics ?

C'est là tant d'inconnues redoutables qui se dressent devant la société. Mais une chose est certaine, c'est que quel que soit l'état nouveau qui s'établisse, il devra sauvegarder les bases essentielles de toute société : l'autorité, la religion, la famille, la propriété, sous peine de voir l'évolution contemporaine aboutir à la plus effroyable anarchie.

Or, nous ne voyons pas et il n'y a pas d'autre puissance que l'Eglise, son esprit, son influence, ses vertus, ses moyens d'action, les œuvres inspirées d'elle, les conseils de sa justice et de sa sagesse qui puissent faire sortir du chaos syndicaliste un ordre régulier, durable et paisible.

Gazette du Nord

On annonce la mort :
A LILLE, de M. Visayez-Vanderbosch, décédé dans sa 58^e année, muni des sacrements.
Le défunt appartenait à la « Croix du Nord » à Canteleu, depuis environ huit ans, avec un dévouement auquel nous rendons hommage et qui lui vaudra un pieux souvenir très particulier de tous les amis de notre journal.

Les funérailles auront lieu lundi, à sept heures, en la chapelle de l'Hôpital Sainte-Eugénie.

A GOMINES, à l'âge de 35 ans, de Mme Constante Anna Lelu, titulaire de l'école libre de la rue de la Chaine.

A ROUBAIX, de M. Auguste Dupont, ancien suisse de la paroisse Saint-Nicolas et membre du Cercle Catholique depuis sa fondation.

Cet édifiant vieillard était retiré depuis quelques mois à l'Hospice de Roubaix, où il est pieusement décédé.

A LINSSELLES, de Mme Victoire Desimoy, membre de l'Association des Mères Chrétiennes et des Confréries de la Sainte Vierge et des Trépassés, décédée dans sa 81^e année. Elle était la mère de M. l'abbé A. Marescaux, professeur à l'Institut du Sacre-Cœur, à Tourcoing.

A FLINES-LEZ-RACHES, de Mme veuve Henriette d'Herville, née Moreau, âgée de 70 ans, décédée après une longue et douloureuse maladie, munie des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Les convoi et funérailles ont eu lieu samedi, à neuf heures du matin.

Le deuil était conduit par ses enfants : Mme veuve Henri Constant d'Herville, Madame veuve Rosa Laiffé d'Herville, M. Léandre Fossiez, comptable au Chemin de fer du Nord, son petit-fils, et M. Victor Fossiez, retraité du Chemin de fer du Nord.

Samadi, à onze heures, ont été célébrés solennellement à MÉRIGNIES, les funérailles de Mademoiselle Rosalie Desclouquemont, pieusement décédée le 28 avril, à l'âge de 89 ans.

Le deuil était conduit par M. Georges Desclouquemont, maître, son neveu. Ses autres neveux venaient ensuite suivis d'une affluente considérable composée d'amis et de personnes de tous les villages environnants.

Les funérailles de M. l'abbé Duportier, curé de MÉRIGNIES, ayant comme diacre, M. l'abbé Deblauve, et comme sous-diacre, M. l'abbé Dubois. Dans les stalles avaient pris place MM. l'abbé Cabu, économe aux Ecoles Catholiques de Lille, et M. l'abbé Debout, aumônier.

Le lutrin paroissial a chanté la messe solennelle de Requiem. A l'offertoire et à l'élévation, des chanteurs de talent ont interprété le « Pie Jesu » de Faure et le « Jesu Salvator », de Mazingue.

Samadi, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Germain à ROUBAIX, les funérailles de M. Louis Fournelle, président de la Société de Secours Mutuels « Saint-Germain ».

Une assistance très nombreuse se trouvait aux funérailles du défunt et universellement estimé.

L'élévation du corps a été faite par M. Paquin, curé de la paroisse, qui a également fait l'oraison. Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Louis Fournelle, soldat au 151^e d'infanterie, à Verdun, et par le frère du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par des membres de la Société de Secours Mutuels. En tête du cortège funéraire se trouvaient le drapeau de la Société de Secours Mutuels dont le défunt faisait partie ; plusieurs couronnes offertes par ces sociétés et par la famille étaient portées à la suite de la dépouille mortelle. Les membres du conseil municipal, à la tête desquels se trouvaient M. H. Bataillon, maire, faisaient partie du cortège, ainsi que les membres de la Société de Secours Mutuels « Saint-Germain ».

Au cimetière, M. Auguste Gallois, conseiller municipal et trésorier de la Société de Secours Mutuels, a prononcé un discours.

Samadi, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, à FOURMIES, ont eu lieu les funérailles de M. Ernest-Joseph Dineur, machiniste à l'établissement de Malakoff, dont nous avons raconté la mort accidentelle survenue jeudi dernier.

Le deuil du corps a été fait par M. l'abbé Maclac, curé de Saint-Pierre.

L'assistance très nombreuse était encore sous l'impression de la mort de M. Dineur et avait jeté ses amis et ses compagnons de travail. Aussi la piété et le recueillement les plus profonds n'ont cessé de régner partout.

A la suite des nombreux enfants du défunt venait M. Edgard Legrand, Louis Legrand, Eugène Droué, et tout le personnel de la filature.

Les ouvriers dont le plupart étaient présents, avaient offert une magnifique couronne.

Au cimetière, M. Edgard Legrand a prononcé un discours sur la tombe de son regretté ouvrier.

Mesdames, Messieurs, Jeudi un épouvantable accident jetait la consternation et l'effroi parmi tout le personnel de notre établissement.

Ernest Dineur venait de tomber au champ d'honneur du travail, emporté par un de ces accidents qui déconcertent la raison.

J'ai donc aujourd'hui le pénible devoir de venir déposer en rapport avec ses dignes et braves services l'hommage ému de mon regret et de mon vif attachement.

Entré chez nous il y a près de 25 ans, à Gisors d'abord, puis à Fourmies, Dineur fut un modèle accompli de l'ouvrier consciencieux, intelligent et laborieux.

Christien convaincu, il fut toujours maître sur son rapport avec ses frères de convictions et c'est ainsi que sa carrière fut si noble dans sa simplicité et qu'il sut conquérir l'estime de ses patrons et ses camarades.

Les funérailles de M. l'abbé Duportier, curé de MÉRIGNIES, ayant comme diacre, M. l'abbé Deblauve, et comme sous-diacre, M. l'abbé Dubois. Dans les stalles avaient pris place MM. l'abbé Cabu, économe aux Ecoles Catholiques de Lille, et M. l'abbé Debout, aumônier.

Le lutrin paroissial a chanté la messe solennelle de Requiem. A l'offertoire et à l'élévation, des chanteurs de talent ont interprété le « Pie Jesu » de Faure et le « Jesu Salvator », de Mazingue.

Samadi, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Germain à ROUBAIX, les funérailles de M. Louis Fournelle, président de la Société de Secours Mutuels « Saint-Germain ».

Une assistance très nombreuse se trouvait aux funérailles du défunt et universellement estimé.

L'élévation du corps a été faite par M. Paquin, curé de la paroisse, qui a également fait l'oraison. Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Louis Fournelle, soldat au 151^e d'infanterie, à Verdun, et par le frère du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par des membres de la Société de Secours Mutuels. En tête du cortège funéraire se trouvaient le drapeau de la Société de Secours Mutuels dont le défunt faisait partie ; plusieurs couronnes offertes par ces sociétés et par la famille étaient portées à la suite de la dépouille mortelle. Les membres du conseil municipal, à la tête desquels se trouvaient M. H. Bataillon, maire, faisaient partie du cortège, ainsi que les membres de la Société de Secours Mutuels « Saint-Germain ».

Au cimetière, M. Auguste Gallois, conseiller municipal et trésorier de la Société de Secours Mutuels, a prononcé un discours.

Samadi, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, à FOURMIES, ont eu lieu les funérailles de M. Ernest-Joseph Dineur, machiniste à l'établissement de Malakoff, dont nous avons raconté la mort accidentelle survenue jeudi dernier.

Le deuil du corps a été fait par M. l'abbé Maclac, curé de Saint-Pierre.

L'assistance très nombreuse était encore sous l'impression de la mort de M. Dineur et avait jeté ses amis et ses compagnons de travail. Aussi la piété et le recueillement les plus profonds n'ont cessé de régner partout.

A la suite des nombreux enfants du défunt venait M. Edgard Legrand, Louis Legrand, Eugène Droué, et tout le personnel de la filature.

Les ouvriers dont le plupart étaient présents, avaient offert une magnifique couronne.

Au cimetière, M. Edgard Legrand a prononcé un discours sur la tombe de son regretté ouvrier.

Mesdames, Messieurs, Jeudi un épouvantable accident jetait la consternation et l'effroi parmi tout le personnel de notre établissement.

Ernest Dineur venait de tomber au champ d'honneur du travail, emporté par un de ces accidents qui déconcertent la raison.

J'ai donc aujourd'hui le pénible devoir de venir déposer en rapport avec ses dignes et braves services l'hommage ému de mon regret et de mon vif attachement.

Entré chez nous il y a près de 25 ans, à Gisors d'abord, puis à Fourmies, Dineur fut un modèle accompli de l'ouvrier consciencieux, intelligent et laborieux.

Christien convaincu, il fut toujours maître sur son rapport avec ses frères de convictions et c'est ainsi que sa carrière fut si noble dans sa simplicité et qu'il sut conquérir l'estime de ses patrons et ses camarades.

Les funérailles de M. l'abbé Duportier, curé de MÉRIGNIES, ayant comme diacre, M. l'abbé Deblauve, et comme sous-diacre, M. l'abbé Dubois. Dans les stalles avaient pris place MM. l'abbé Cabu, économe aux Ecoles Catholiques de Lille, et M. l'abbé Debout, aumônier.

Le lutrin paroissial a chanté la messe solennelle de Requiem. A l'offertoire et à l'élévation, des chanteurs de talent ont interprété le « Pie Jesu » de Faure et le « Jesu Salvator », de Mazingue.

Le jury militaire d'infanterie est composé de : lieutenant-colonel Mercier-Despontelles, du 104^e d'infanterie ; du commandant Charton, du 89^e ; du commandant Méry, du 28^e ; du capitaine Métrot, du 88^e, secrétaire.

Les officiers constituant le jury d'examen des sous-officiers de cavalerie sont : le lieutenant-colonel Denivault, du 3^e hussards, président ; le commandant Laurent, du 12^e chasseurs ; le commandant Airaud, du 5^e dragons ; le commandant Weygand, du 7^e hussards ; le capitaine Roquette-Buisson, du 8^e hussards, secrétaire.

Nous apprenons les fiançailles de M. Emile Coquelin, négociant à DUNKERQUE, fils du regretté M. Emile Coquelin-Toriel, avec Mlle Marguerite Durin, fille de M. Henri Durin, d'induit dunkerquois bien connu, ancien conseiller municipal.

La messe de mariage de M. le docteur Georges Berthou, fils de M. E. Berthou, pharmacien, et de Mme Berthou, née Coisac, avec Mlle Julia Pivalet, fille de Mme veuve Picavet-Boussart, entrepreneur, sera célébrée mercredi prochain, 5 mai, à onze heures, dans l'église paroissiale du Sart, à FLERS-LILLE.

Souscription pour la chapelle de St-Michel et de la 1^{re} Jeanne d'Arc dans la Basilique de Montmartre

Par suite d'une erreur de composition, différents envois de souscriptions reçues à la « Croix du Nord » ayant paru en bloc dans le numéro de samedi, nous publions aujourd'hui un accusé de réception des sommes qui nous ont été remises et dont, croyons-nous, le détail n'a pas été inséré.

Monsieur Carlier et sa femme, 20 fr. — D. M., Fives-Lille, pour une Première Communion, 5 fr. — Une modeste famille du Nord donne à Montmartre, 5 fr. — Anonyme, pour obtenir plusieurs guérisons, 20 fr. — D. E. Mury, curé de Neuville-sur-Escaut, 20 fr. — Anonyme, de Neuville-sur-Escaut, 20 fr. — S. P. et sa famille, 5 fr. — Mlle J. H. « Cour de Jésus, sauvez la France », 1 fr. — A. Lancy, à Rosendaal, 5 fr. — Mme Leblond, un honneur de la Sainte Vierge, 5 fr. — Pour mettre une statue sous la protection du Sacre-Cœur, 3 fr. — Une Bonnebecquoise implorant le secours de Jeanne, 2 fr. — Bienheureuse Jeanne d'Arc, intercedez pour moi, 5 fr. — Un anonyme, lecteur de la Croix, 5 fr. — M. Cardon-Masson, Armentières, 25 fr. — Des arrières-petits-neveux de Jeanne d'Arc, à Wambrechies (Nord), 10 fr. — Mlle Lelou, 1 fr. — Quatre anonymes de Lille, 6 fr. — Anonyme, 2 fr. — Aide et Protection d'une famille, 2 fr. — Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous, 2 fr. — Bénédiction, E. M. D. C. H., 3 fr. — Pour la réussite d'une affaire importante, 3 fr. — Une Neippoise, enfant de Marie, 2 fr. — Un anonyme d'Emmerin, 2 fr. — Anonyme, 2 fr.

Pour la guérison d'une personne chère, 1 fr. — M. Bonnet, à Orchies, 5 fr. — St. M. et St. G. d'Arc, P. P. anonyme, protégé-nous, 5 fr. — Une famille de Boubaix, 5 fr. — Monique et Simone, 2 fr. — M. et Mme M. Bernard, 50 fr. — Root-Warand, 2 fr. — Des anonymes de Bathy, 5 fr. — G. P., pour un guérison, 5 fr. — Célestin, Eleonore, Paul, Joseph, Charles, 0,50. — Niels, Marie, Adolphe, Clément, 0,50. — Waziers, 0,50. — Père, Mère et deux jumeaux, 0,50. — Pour nous deux, 1 fr. — Douai, un jeune ménage de la R. E. A., 2 fr. — Une jeune fille demandant deux grâces, à Vines-les-Raches, 100 fr. — Chanoine Frenaux, à Lille, 5 fr. — Un anonyme de Dour-Maurice, Lille, 10 fr. — Anonyme de Dour-Maurice, 10 fr. — Une servante de l'Arc, pour obtenir une bonne mort, 1 fr. — Un lecteur de la Croix, 2 fr. — Une oration flamande, 5 fr. — Harriette et Féliçien, à Ronchin, 0,75. — M. Flament, à Hem, 5 fr. — Actions de grâce pour amélioration de santé : enfant guéri d'une fièvre épidémique, 1 fr. — Anonyme de Marie, 2 fr. — Anonyme, 5 fr. — G. Lambert, brasserie de la Croix, Bondues, 5 fr. — Lille, une aspirante de Marie, 1 fr. — Lille, une aspirante de Marie, 1 fr. — M. et Mme Leroux-Denniel, à Tourcoing, 5 fr. — Pour la réussite de deux examens, 10 fr. — Une famille de Saint-François, 5 fr. — Une famille de l'Arc, 0,50. — C. N., St. Michel, Jeanne d'Arc, obtient la conception du projet, 0,90. — Une famille roubaissienne, 1 fr. 50. — Anonyme de Bérse, pour obtenir la conception du projet, 0,90. — Anonyme de Bérse (Nord), 1 fr. — Anonyme de Lille, 1 fr. — Anonyme de Lille, 1 fr. — Famille Villiers, 1 fr. — M. et Mme Henri Lepere-Dalle, rue Carnot, Tourcoing, 5 fr. — Sœur M. L. de J., du Tiers-Ordre Franciscain, qui demande la protection de la Bienheureuse, 2 fr. — Une mère qui demande à la Bienheureuse de bénir et protéger son fils, 3 fr.

Triste premier mai ! Il ne se contente pas de s'en aller de sa belle mort, ou plutôt les grandes manifestations d'aujourd'hui — il faut que le temps s'y mette de la partie. Et quand le temps s'y met, il sait être abominable. On l'a bien senti hier. Environ deux mille ouvriers, ce qui est relativement très peu, ont chôme, le policier en donne le relevé que voici : Manufacture des tabacs, 950 (ouvriers et ouvrières) ; Corroirie Lechat, rue de Lanoy, 140 chômeurs sur 350 ouvriers ; établissements de construction Crespel, place Guy-de-Dampierre, 25 chômeurs sur 350 ouvriers ; chez M. Cozineau, confectionneur, rue Léon-Gambetta, 150 ouvriers sur 350 ont cessé le travail ; Raffinerie de salpêtre de l'Etat, 20 chômeurs sur 25 ouvriers ; chez M. Hauser, confectionneur, rue Ban-de-Vedde, sur les 100 ouvriers, 21 n'ont pas quitté l'atelier ; 30 chômeurs chez M. Watrelot, fabricant de peignes de filatures, rue du Bois-Saint-Sauveur ; 160, chez M. Pierrez, confectionneur, rue Caumartin ; 50 sur 170 ouvriers, chez M. Descheemacker, rue de Paris, 173.

Pour ceux qui l'ignorent, il y a une nouvelle Bourse du Travail, 28, rue de Fives. On l'inaugurait hier. Quand deux cents personnes y furent réunies, vers 10 heures, le citoyen Delory, député, monte sur l'estrade, suivi des citoyens Bour et Delesalle et déclare la séance ouverte. On entendit le citoyen Coolen, conseiller prud'homme, qui rappela la journée de Fourmies ; le citoyen Bondues, qui fit des variations sur le même thème, avec des clarifications plus ou moins antimilitaristes ; le citoyen Blanchard, délégué de la Fédération nationale de la métallurgie ; le citoyen Saint-Venant et enfin le citoyen Delory.

Puis, la dose étant suffisante, un cortège s'organisa vers la préfecture. Au premier rang marchaient les citoyens Saint-Venant, Bondues, Coolen, Delesalle, Vandorme. Derrière eux suivaient cent cinquante à deux cents personnes.

Le commissaire, M. Langevin, ne permit qu'une dizaine de délégués d'entrer pour être reçus par M. Vincent, préfet du Nord. Après lecture des desiderata coutumiers par le citoyen Saint-Venant, et en plus, la demande de démantèlement de la ville, rien que cela — M. Vincent répondit par quelques bonnes paroles, félicitant les manifestants de leur calme, écoutant celui-ci parlant des travailleurs municipaux, celui-là des travaux d'imprimerie départe-

mentaux, et, à la fin, reconduisant les délégués fort civilement à la porte de son cabinet.

MM. Marcel Dujardin et Edouard Basot, délégués du syndicat des travailleurs municipaux, se sont présentés à neuf heures à la mairie pour y présenter leurs revendications :

1. Congé complet du 1^{er} mai, et pour les services indispensables, une demi-journée ; 2. La municipalisation de tous les services municipaux ; 3. La stabilité de l'emploi qui ne sera plus l'objet des fluctuations des changements de municipalités ; 4. La retraite de 600 francs, sans retenue de salaire, au bout de quinze années de services et à l'ancienneté de 15 ans d'âge. En cas de décès, les 3/5 de cette retraite seront assurés à la veuve et aux enfants en dessous de dix-huit ans ; 5. Gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques ; 6. La création de conseils de discipline à base prud'homile ; 7. Le droit de se syndiquer et l'application du statut des fonctionnaires.

L'après-dîner fut aussi calme que la matinée. Vers quatre heures une colonne d'environ 2.500 ouvriers des ateliers d'Hellemmes et de Fives défila par rangées de six dans diverses rues de la ville, précédés de pancartes, dont l'une représentant l'emblème de la Confédération générale du Travail, à laquelle est affilié le Syndicat des travailleurs des chemins de fer.

Pendant leur promenade sous le ciel morose, les ouvriers ne poussaient aucun cri, ne firent entendre aucun chant. Leur colonne, après avoir tourné autour de la place de la République, se dialogua sans bruit. Quelques délégués se rendirent à la Préfecture et y exposèrent les revendications spéciales de leur corporation, soit : 1^o l'application du projet transactionnel sur les retraites (à 50 ans) avec effet rétroactif ; 2^o le repos hebdomadaire ; 3^o la réglementation du travail pour tous les services, qui soit faite de façon à ce que les ouvriers aient une nuit de repos sur trois, que les dix-sept heures de service « debout » et les douze heures de service actif soient remplacées par quatorze heures de service « debout » et dix heures de service actif.

Ces revendications seront présentées au Ministre de l'Intérieur au courant de cette semaine par plusieurs délégués de Lille du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer. Au retour des délégués, les ouvriers tin-

AU PANIER

Dans la soirée de vendredi, nous avons reçu une lettre bizarre portant la signature d'un des deux journalistes qui sont venus mercredi à nos bureaux demander des explications sur un article publié dans la CROIX DU NORD contre le Réveil.

Cette lettre était écrite sur du papier à en-tête du journal bicolor auquel appartient le signataire.

Malgré cette précaution destinée à authentifier l'envoi, nous avons cru avoir affaire à un joyeux fumiste qui confondait le dernier jour d'avril avec le premier.

La lettre, en effet, était écrite en style et de grammairien, et n'était, pour tout dire, et godichonne, qu'une lettre semblait ne pouvoir être qu'un copiste. D'autant plus que son auteur ignore manifestement les plus élémentaires notions de la jurisprudence qui régit le droit de réponse.

Décidément, nous disions-nous, M. Lecomte-Térier baisse beaucoup. Il n'est plus qu'un grand Nicodème.

En bien ! Nous nous demandons aujourd'hui si nous avons pas manqué de flair, car, nous avons eu hier la surprise de trouver dans l'« Evénement » le même document avec quelques retouches utiles mais bien insuffisantes encore.

Si c'est un nouveau tour de ces farceurs de « camelots du Roy », la farce est bonne puisqu'elle a du moins réussi de ce côté.

Mais si la lettre est vraiment authentique, si elle est vraiment l'œuvre du signataire, nous nous demandons comment il se fait qu'il n'y ait pas eu, au Progrès, un confrère pour empêcher ce pauvre garçon de se livrer à ces enfantillages.

Que fait-on, dans ce journal, de l'intime solidarité par laquelle on se dote les uns aux autres le bon conseil. Rire entre soi, c'est bien ; mais faire rire la galerie d'un des siens et aux dépens de l'œuvre commune dont on mêle le nom à la fumisterie, c'est cruel et méladroit.

Pour nous, bien qu'adversaire, nous serons toujours contents que les confrères de ce confrère ingénu, et mettons au panier son pauvre papier.

On assure que M. Pringuet, conseiller municipal d'Hellemmes, posera sa candidature à l'élection au Conseil d'arrondissement qui aura lieu le 16 mai dans le canton Nord-Est de Lille, à l'effet de pourvoir au remplacement de M. Desmaretz, décédé.

M. Pringuet fut élu, aux dernières élections municipales, sur la liste de M. Fanyau.

MM. Marcel Dujardin et Edouard Basot, délégués du syndicat des travailleurs municipaux, se sont présentés à neuf heures à la mairie pour y présenter leurs revendications :

1. Congé complet du 1^{er} mai, et pour les services indispensables, une demi-journée ; 2. La municipalisation de tous les services municipaux ; 3. La stabilité de l'emploi qui ne sera plus l'objet des fluctuations des changements de municipalités ; 4. La retraite de 600 francs, sans retenue de salaire, au bout de quinze années de services et à l'ancienneté de 15 ans d'âge. En cas de décès, les 3/5 de cette retraite seront assurés à la veuve et aux enfants en dessous de dix-huit ans ; 5. Gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques ; 6. La création de conseils de discipline à base prud'homile ; 7. Le droit de se syndiquer et l'application du statut des fonctionnaires.

L'après-dîner fut aussi calme que la matinée. Vers quatre heures une colonne d'environ 2.500 ouvriers des ateliers d'Hellemmes et de Fives défila par rangées de six dans diverses rues de la ville, précédés de pancartes, dont l'une représentant l'emblème de la Confédération générale du Travail, à laquelle est affilié le Syndicat des travailleurs des chemins de fer.

Pendant leur promenade sous le ciel morose, les ouvriers ne poussaient aucun cri, ne firent entendre aucun chant. Leur colonne, après avoir tourné autour de la place de la République, se dialogua sans bruit. Quelques délégués se rendirent à la Préfecture et y exposèrent les revendications spéciales de leur corporation, soit : 1^o l'application du projet transactionnel sur les retraites (à 50 ans) avec effet rétroactif ; 2^o le repos hebdomadaire ; 3^o la réglementation du travail pour tous les services, qui soit faite de façon à ce que les ouvriers aient une nuit de repos sur trois, que les dix-sept heures de service « debout » et les douze heures de service actif soient remplacées par quatorze heures de service « debout » et dix heures de service actif.

Ces revendications seront présentées au Ministre de l'Intérieur au courant de cette semaine par plusieurs délégués de Lille du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer. Au retour des délégués, les ouvriers tin-

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 1^{er} MAI

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing-Le Havre.

Laines Peignées				LAINES BRUTES, COTON, CAFÉS				
ROUBAIX-TOURCOING				LAINES BRUTES, COTON, CAFÉS				
d'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille				LAINES BRUTES, COTON, CAFÉS				
MOIS	COTE	COTE	COTE	ANVERS	L. E. HAVRE		NEW-YORK	LIVERPOOL
	précédente	de 11 h. 30 de la nuit	de 4 h. 15	Type B	Merinos	Croisés	Cote de 3 a. 15	Cote de 3 a. 15
					Cote de 3 a. 15	Cote de 3 a. 15	Cote de 3 a. 15	Cote de 3 a. 15
Mai	5 80	5 83 1/2	5 83 1/2	5 75	173 50	173 50	173 50	173 50
Jun	5 82 1/2	5 82 1/2	5 82 1/2	5 77 1/2	173 50	173 50	173 50	173 50
Juillet	5 80	5 80	5 80	5 75	173 50	173 50	173 50	